



# J'aimerais obtenir la garde de mon petit frère

Par xlee, le 24/03/2012 à 02:44

Bonjour ,

J'ai 20 ans et ai un petit frère de 15 ans , nôtre mère est décédée , suite à quoi nous avons vécu en foyer , puis mon petit frère à rejoins une famille d'accueil. L'an dernier la juge à accorder à mon père de reprendre la garde , c'était au début très cahôtique puis depuis quelques temps il me semblait que cela allait mieux . Mais ce soir j'ai reçue un appel de mon petit frère m'avertissant que mon père l'avait mis à la porte pour le weekend , je l'ai donc récupérer .

En Septembre il auras 16 ans et désire trouver un apprentissage , je vis avec mon copain mais nous n'avons plus d'emploi depuis un mois . Je suis une fille active et désire vite retrouver un emploi , mon ami aussi . Nous souhaiterions alors à la place de nôtre T2 prendre un T3 afin de bénéficier d'une chambre en plus .

J'aimerais alors obtenir la garde de mon frère , sachant que mon père ne le nourrit pas correctement , ne lui donne aucune limite , et qu'il lui arrive de boire beaucoup .

Est ce que je pourrais établir un commun accord avec mon père qui me permettrait de bénéficier de la garde ou non ?

Ou est ce que je dois faire ma demande au juge ?

Je pensais aussi à l'émancipation de mon petit frère , est ce possible par cette voie la ?

Merci de vôtre écoute